PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 812 publiée le 9 août 2021

UNE MESSE TRADITIONNELLE CELEBREE A ROYAN

Le dimanche 1er août, après plus de 20 ans de demandes et d'attente, une première messe traditionnelle a été célébrée dans l'église Saint-Augustin de Saint-Sulpice de Royan. A l'époque où nous sommes, une pareille « première » est si importante que nous avons demandé à Denis Bataille, l'un des animateurs du groupe royannais, de nous raconter cet épisode de la réconciliation en marche dans l'Eglise de France.



Paix Liturgique : Cher Denis une première messe a donc été célébrée le dimanche 1er août à Royan ?

Denis Bataille : Oui, un grand moment de Joie et de paix ! Pour nous ce fut un moment exceptionnel de nous retrouver à plus de 160 fidèles dans une église trop petite.

Paix Liturgique : 160 fidèles c'est considérable !

Denis Bataille : D'autant plus que nous ne savions plus où nous en étions réellement. Cela faisait si longtemps que nous demandions cette messe que nous finissions par croire que personne ne croyait en notre existence. Et pourtant nous étions plus de 160 le 31 juillet !

Paix Liturgique : Des fidèles de Royan ?

Denis Bataille : Une grosse moitié de fidèles de Royan et une autre moitié venus d'ailleurs, notamment quelques vacanciers. Mais vous conviendrez que si pour certains - les vacanciers - le mois d'août est le moment où ils sont présents, les royannais pour leur part ne sont plus tous à Royan l'été.

Paix Liturgique : Donc vous n'avez pas fait le plein ?

Denis Bataille : J'en suis certain : parlons d'abord de nos hôtes, les familles en vacances : beaucoup d'entre-elles ignoraient cette célébration et nous espérons que grâce à vous et au bouche à oreille elles seront encore plus nombreuses le 15 août pour notre seconde messe.

Paix Liturgique : Et les Royannais ?

Denis Bataille : Ils avaient été mieux informés car nous avions eu l'opportunité de faire publier un article dans sud-Ouest mais la plupart d'entre eux nous rejoindront en septembre.



Paix Liturgique : Mais vous m'avez dit que pour arriver à cette première messe il vous avait fallu beaucoup de temps.

Denis Bataille : Plus de 20 ans car c'est aux alentours de l'année 2000 que fut sollicitée une première demande de célébration, malheureusement sans succès. Puis, en 2007, juste après la publication du *motu proprio Summorum Pontificum*, une seconde demande fut adressée par des fidèles de Royan qui avaient eu l'audace de solliciter une célébration au moins annuelle de l'*usus antiquior* dans leur paroisse. Ce à quoi le curé d'alors, le père Delage, tout en reconnaissant la légitimité de la demande, l'avait déclarée totalement impossible à satisfaire pour des motifs qui ont varié tout au long de l'histoire de la demande qui fut un terrible parcours du combattant.

Paix Liturgique : Un parcours du combattant ?

Denis Bataille : Plus que cela, un parcours dans un champ de mines car lorsqu'arriva le nouveau curé de Royan, le père Sermonfils Auguste, le ciel sembla s'apaiser, sans doute en raison de ses origine Haïtiennes, car celui-ci était tout à fait prêt à donner une suite à cette demande. Mais il fut lâché par son conseil paroissial (nommé par l'ancien curé qui était un ennemi de la Paix) qui à l'UNANIMITE a exprimé son HOSTILITE à toute célébration de ce type.

Paix Liturgique : Incroyable !

Denis Bataille : C'est peu de le dire ! Et si notre évêque, Mgr Georges Colomb, n'avait pas été bienveillant, ouvert et charitable nous n'y serions pas parvenu.

Paix Liturgique : Qu'a-t-il proposé ?

Denis Bataille : Il a sollicité le père Christophe de la Chanonie qui est curé de Saint-Sulpice de Royan pour qu'il nous accueille et celui-ci l'a charitablement écouté. C'est ainsi que la demande des royannais a été pour la première fois exhaussée le 1er août à 10 km de Royan dans l'Eglise Saint-Augustin.

Paix Liturgique : Et comment s'est déroulée cette première cérémonie ?

Denis Bataille : Avec beaucoup de piété et d'émotion, et bien entendu la communion a été distribuée sur les lèvres comme cela est obligatoire dans cette forme du rite romain. La messe a été célébrée par le chanoine Jestin, de l'Institut du Christ-Roi, et l'homélie prononcée par le père de la Chanonie, curé de la paroisse, en signe de paix et de bon accueil.



Paix Liturgique : Et comment s'est terminée cette cérémonie ?

Denis Bataille : Vous savez nous étions tous si heureux que nous ne voulions plus nous séparer. Et comme notre ami Thierry avait bien fait les choses nous sommes restés un long moment à faire connaissance autour d'un café et de jus de fruits en dégustant de délicieuses chouquettes.

Paix Liturgique : Des retrouvailles familiales en quelques sorte.

Denis Bataille : Oui familiales, amicales et missionnaires car je ne sais pas si vous vous en rendez compte mais plusieurs personnes qui étaient présentes n'avaient pas été à la messe depuis des années.

Paix Liturgique : Donc pas une assemblée de « Tradis » ?

Denis Bataille : Cela ne veut rien dire une assemblée de Tradis. Nous sommes tous des convertis plus ou moins récents qui sommes heureux de pouvoir prier d'une manière qui réchauffe notre âme et réconforte nos cœurs et nos intelligences.

Paix Liturgique : Mais ce n'est qu'un début ?

Denis Bataille : Bien sûr et une nouvelle messe sera célébrée le dimanche 15 août à 9 h dans la même église… et sera suivi du même temps d'amitié : *Deo gratias*.

REFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1 – Cette première messe célébrée à Royan à la suite d'une demande ancienne de plus de 20 ans nous fournit un bon exemple de la situation dans lesquelles se trouvent « EN REALITE » beaucoup de fidèles français qui veulent vivre leur Foi catholique au rythme de la liturgie traditionnelle de l'Eglise… Dans la plupart des cas leurs Pasteurs ont fait la sourde oreille ou imposé de telles conditions de délais « Nous reverrons cela au cours des prochaines années » que la plupart des demandes ont été étouffées et qu'aujourd'hui, selon nos informations, ce sont, rien qu'en France, plus de 500 demandes de célébrations de liturgie traditionnelle qui ont été mises à l'écart.

2 – Mais, diront certains, si ces demandeurs étaient sérieux ils auraient dû insister et persévérer… Quelle ignominie de dire cela quand on sait les pressions qui sont faites sur les demandeurs qui le plus souvent sont de modestes pères ou mères de famille qui ne souhaitent en rien nuire au bon équilibre de leurs paroisses. Combien d'entre eux, après avoir été invités à se taire, se voient dire « Vous voyez votre demande n'était pas sérieuse car vous ne l'avez pas renouvelée ! ».

3 – Ainsi ces méchants ou dhimmis qui cherchent malhonnêtement ou honnêtement à « mesurer » le nombre des catholiques français attachés à la liturgie traditionnelle oublient-ils systématiquement tous ceux qui en le souhaitant s'en voient privés… Seuls les sondages anonymes réalisés par Paix liturgique et certains autres organismes nous donnent une idée de la vérité : Pour toutes ces enquêtes AU MOINS UN TIERS DES CATHOLIQUES PRATIQUANTS FRANÇAIS SOUHAITERAIENT VIVRE LEUR FOI CATHOLIQUE AU RYTHME DE LA LITURGIE TRADITIONELLE DANS LEUR PAROISSE… Nous sommes loin donc des calculs malhonnêtes établis par des malhonnêtes ou par des ignorants.

4 – Cette relation nous éclaire aussi sur les non-pratiquants en nous indiquant que beaucoup d'entre eux n'ont pas simplement abandonné l'Eglise et la Pratique mais ont abandonné une Eglise et une Pratique qui ne leur paraissait plus en harmonie avec leur Foi ! Le sondage réalisé par Le Progrès de Lyon en 1976 (auquel nous avons consacré 4 lettres de PL) témoigne magnifiquement de cette réalité qu'ont pourtant essayé de nier nos pasteurs… Mais chassez la vérité et elle revient au galop dit le proverbe.